
MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 décembre 2016

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent
GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTTHUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques (procuration Liliane GREUSARD)

1. Présentation ONF

Mr Eric PAGNIER rappelle au Conseil Municipal les opérations réalisées en 2016. Mr PAGNIER présente ensuite le programme forestier pour 2017.

La commission bois se réunira avant le prochain Conseil pour le dossier de soumission obligatoire au régime forestier de certaines parcelles.

2. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissements.

Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour pouvoir dès janvier engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites prévues (soit le quart des dépenses prévues au budget 2016), en attendant le vote du budget 2017. Unanimité

3. Décisions modificatives budgétaires

Mme la Maire précise qu'à la demande de la Trésorerie pour le règlement de deux factures, il y a lieu d'augmenter les crédits à l'article 1391 de 970 € sur le budget de l'assainissement, à l'article 1391 de 647 € sur le budget de l'eau et à l'article 1641 de 0.49 € sur le budget de l'eau. Accord à l'unanimité des présents.

4. Indemnités au trésorier

Mme le Maire fait part au Conseil de la nécessité de délibérer sur l'attribution ou non d'indemnités de Conseil à Mr BOUVIER, percepteur. Après délibération le Conseil par 9 voix pour et 2 contre décide d'allouer aux Trésoriers l'indemnité de Conseil au taux de 100 %.

5. Personnel de la station d'épuration

Mme le Maire explique au Conseil Municipal que depuis le départ de Mr OREN en février 2016, la station est gérée par Jean Louis GODARD et Laurent MARSOUDET, adjoints.

La Commune recherche toujours une personne pour cet emploi de 2h par semaine.

Mme GRASSA propose une rémunération en lien avec ce travail technique supplémentaire avec effet rétroactif. Mme le Maire interrogera les services de l'état afin de trouver la bonne solution pour se faire.

Accord à l'unanimité.

6. Fixation du prix de l'eau et de l'assainissement 2017

Mme Grassa explique que les budgets eau et assainissement déficitaires légalement et historiquement, se doivent de suivre plus ou moins les coûts engendrés par leur gestion (fuite, réparation etc. ...). C'est pourquoi elle propose de fixer pour 2017 les prix :

- de l'eau à **1.14 € le m3**,
- la location des compteurs de petits volumes à 19 €,
- la location des compteurs de gros volumes à 35 €.

- De l'assainissement à **1.09 €/m3**

Le Conseil à l'unanimité accepte cette proposition.

POINTS A VOIR

SYDED : Mme GRASSA a rencontré un conseiller en Energie partagée. Une convention avait été signée en 2014 pour une durée de 3 ans (renouvellement janvier 2017). Deux référents sont désignés : Laurent MARSOUDET et Jean-Yves ROLET.

Sécurité routière : Nathalie PONTIUS fait le compte-rendu de la dernière réunion.

CCA800 : Martine GRASSA et Marie-Claire MONNIN lisent le dernier compte-rendu.

Mme GRASSA explique que 3 intervenants sont venus avant la dernière réunion de bureau. Relais Petite Enfance, l'ADMR et la Banque alimentaire du Doubs.

EVEIL : Présentation du nouveau directeur. Toujours des problèmes de vitesse devant l'établissement.

Périscolaire : Baisse des effectifs (constatés sur plusieurs périscolaires du Département). Les Maires des 3 Communes du RPI ont décidé de diminuer les coûts à la charge de parents en ce qui concerne l'accueil de loisirs, afin d'essayer de maintenir ce service public.

Association A.R.C : Le Président est renouvelé dans ses fonctions. Un réveillon sous forme d'auberge espagnole est reproposé à Arc.. Randonnée sera programmée le lundi de Pentecôte en 2017, départ de Villeneuve. Les membres de l'association réfléchissent à un nouveau nom pour l'association afin d'éviter la confusion avec le village d'Arc.

Courrier de Messieurs LATOUR et LAURENT concernant l'état de la route devant leurs habitations. Le projet de la réfection de la route à été reçu en mairie ;une réunion pour son étude est programmée avec la commission voirie.

Colis de Noël : Répartition des colis le 15/12 et distribution d'ici fin décembre.

AMO : prochaine réunion le 26 janvier 2016 à 14h00.

Diagnostic financier : la commission financière se réunira prochainement pour établir un diagnostic financier de la Commune.

Fête de la St Antoine : La fête se déroulera probablement le 22/01/2016. L'association sportive proposera un repas le dimanche à midi. Pensez à amener vos jeux pour l'après-midi.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 16/12/2016, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 16/12/2016

Mme le Maire,
Martine GRASSA.